

# Le Courant

Volume 13, numéro 1

Mai 2007

Depuis quelques années, vous ne recevez que deux (2) parutions de notre journal et ce n'est pas parce que nous n'avons rien à vous dire. Nous manquons désespérément de temps. Nous allons donc à l'essentiel. Et cet essentiel consiste à vous donner des nouvelles tout au moins pour le début d'année et vous inviter à l'assemblée générale annuelle, moment très important dans la vie d'un organisme à but non lucratif. Nous profiterons de cette assemblée publique pour vous dresser un portrait de l'état du Saint-Laurent. Vous trouverez dans ces quelques pages, un suivi de certains dossiers qui arrivent à terme et dont nous devons mettre les fiches techniques à jour...

Il sera également question des projets qui sont en cours et des suivis de certains dossiers qui sont faits par des membres du conseil d'administration.

Nous vous parlerons aussi de notre toute prochaine activité, une magnifique journée plein air, organisée en collaboration avec deux (2) organismes de la région : Crivert et la Société d'observation de la faune ailée du Suroît, mieux

connue sous le nom de SOFA. NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE À NOS ACTIVITÉS PRINTANIÈRES, d'autant plus qu'elles sont gratuites... sauf pour notre souper-bénéfice.

J'en profite pour vous rappeler que c'est ensemble que nous faisons partie de la solution. Plus il y aura de gens intéressés à s'impliquer au niveau environnemental et du fleuve Saint-Laurent, plus les gouvernements devront s'y intéresser et plus il y aura d'action !

Si vous avez à nous contacter, soyez patients car les employées sont occupées à la préparation du 9 juin et les lignes sont occupées !

Claire Lachance, directrice-générale

Marthe C. Théorêt, agent d'information et de relations publiques

Christine Duguay  
secrétaire-réceptionniste

Tél. : 450-371-2492

ziphsl@rocler.com

www.rocler.qc.ca/ziphsl

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

aura lieu mardi le 5 juin 2007 à 19h30,

## JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT !

Nous tiendrons cette soirée sur les rives du Saint-Laurent, au tout nouveau pavillon du Parc régional des Îles de Saint-Timothée.

L'entrée se fait par le stationnement (rue Cauchon) ou à pied via le 240 rue Saint-Laurent.

BIENVENUE À TOUS ET À TOUTES

Des indicateurs ont été mis en place pour voir l'évolution de la qualité de l'eau et des habitats tout le long du Saint-Laurent, du fleuve jusqu'au golfe. Un bilan partiel a été publié en février 2007, bilan que vous retrouvez sur le site internet [www.planstlaurent.qc.ca](http://www.planstlaurent.qc.ca). Nous avons invité une représentante d'Environnement Canada à venir nous dresser ce portrait encourageant lors de notre assemblée générale annuelle. Bienvenue à tous et à toutes vous pourrez ensuite propager la bonne nouvelle !

## Le mot du président



par  
Francis  
Videaud

Bonjour à tous

Le 25 avril dernier le groupe écologique CRIVERT en collaboration avec le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, organisaient une soirée avec en préambule, le film "Une vérité qui dérange" traitant du réchauffement accéléré de la planète, causé hors de tout doute maintenant, par l'activité humaine. Loin de moi l'idée d'aborder le point de vue scientifique, je n'en ai aucune compétence. Toutefois, comme commun des mortels, je peux livrer les réflexions qui vont suivre.

J'ai toujours été une personne dans la moyenne, prenant du temps pour vivre son existence et je ne suis pas unique. Mais dès l'âge scolaire, j'ai bien vu que je n'étais pas dans le moule décidé en haut lieu, où tout est basé sur la performance, le plus fort, le plus haut, le plus vite, le plus loin, le plus riche; philosophie primaire du bonheur, qui pousse les sociétés à des progrès insuffisamment réfléchis pour satisfaire une économie basée sur une consommation galopante.

C'était inévitable. En oubliant l'essentiel, nous allons frapper un mur et notre premier mur c'est le réchauffement soudain de la planète. La fonte des glaces de l'Arctique est le coup de semonce dont auraient dû tenir compte les Nord-Américains il y a plusieurs années. Mais à cause d'un mauvais choix dans les intérêts, on n'a pas suivi, au contraire on a

douté. Maintenant on attend quoi? La catastrophe ? Quoique celle-ci a du bon, elle nivelle et unie les individus, du moins je l'espère.

Mais si nous avons l'intelligence supérieure à nos inventions, peut-être vaudrait-il mieux diriger celles-ci vers une production non polluante, sans GES et stopper tout ce qui est contraire. Nous n'avons pas le choix et le temps presse. Pour chacun d'entre nous, changer nos ampoules, le transport en commun, l'éthanol etc., cela ne suffit pas. Il faut guider et pousser nos élus vers le seul choix qui s'impose, avec des lois radicales pour atteindre KYOTO et PLUS ENCORE!

Autre chose que nous pouvons faire, c'est ralentir le mouvement en consommant selon nos besoins et faire durer ce que nous avons. Acheter chez nous le plus possible et être plus créatif. Nous n'aurons guère plus de chômage car les 3/4 de nos produits de consommation viennent d'ailleurs et ailleurs ils feront comme nous et à mesure les industries prendront le rythme en n'oubliant pas l'environnement.

Je crois fermement que si l'on trouve un juste équilibre dans nos besoins et que l'on est exigeant sur la manière de les produire, la planète retrouvera elle aussi son équilibre. Peut-être simpliste, mais avec les informations que je possède j'en suis là.

Je souhaite que vous réfléchissiez à cette menace climatique et en tiriez vos conclusions, et d'après moi, quelque part nos idées devraient se rejoindre.

Souvenez-vous que notre fleuve Saint-Laurent aussi subira les conséquences de ces changements climatiques, raison de plus de s'y mettre immédiatement !

## Projet de réhabilitation des sédiments de l'Île aux Chats

PARE « Entre 2 lacs » #2



par  
Marthe C. Théorêt

**Dans le dernier numéro, nous vous dressions un compte rendu de la neuvième rencontre du comité de suivi et de la soirée portes-ouvertes.**

Le Comité de suivi a été mis sur pied par le promoteur suite aux recommandations du BAPE et depuis le début je fais partie du comité mis en place. Je représente l'environnement et les citoyens puisque je demeure à proximité de l'Île-aux-Chats. Je suis également la porte-parole du Comité de suivi.

Je suis heureuse d'avoir travaillé avec une firme aussi consciencieuse de respecter les recommandations du BAPE et soucieuse de l'intérêt des citoyens. Pour permettre une meilleure qualité de vie aux citoyens riverains vivant près de l'entreprise, l'horaire des travaux a été modifié pour que le bruit dérange le moins possible l'entourage et une partie de la rue Cardinal a été recouverte d'asphalte pour qu'il y ait moins de poussière durant l'été. Des communiqués ont été distribués régulièrement aux citoyens pour donner un suivi de l'évolution des travaux. En 2005, on assistait à la première porte ouverte pour que les gens puissent visualiser les travaux et à l'automne 2006 se tenait le même genre de rencontre afin que les citoyens voient les travaux terminés et la revégétalisation de la moitié des lieux décontaminés.

Tout au long de ces années, les entreprises Honeywell et Tecsumt ont été

transparentes et ont répondu honnêtement à toutes nos questions. Le Comité de suivi aura probablement encore quelques rencontres au cours des 2 prochaines années pour avoir un compte rendu du suivi environnemental. Je crois que les efforts consentis par l'entreprise permettront à la faune et la flore de reprendre la place qui leur revient.

Le projet s'est réalisé avec succès et nous avons constaté la rigueur avec laquelle le promoteur a effectué les travaux et sommes d'avis que les analyses du suivi environnemental seront faites avec le même sérieux. Le projet de restauration des sédiments par capage avec les matériaux proposés par l'entreprise était une première au Canada. Nous sommes fiers d'avoir travaillé avec des gens soucieux de l'environnement et qui n'ont pas peur d'aller de l'avant avec des projets avant gardistes.

Permettez moi de féliciter l'équipe de Tecsumt qui a remporté un prix pour ce projet à la **5e édition des Grands prix du génie-conseil québécois** dans la catégorie Environnement.



3

FAIRE  
SA  
PART  
POUR  
LE FLEUVE,  
C'EST  
AIDER  
LES  
GÉNÉRA-  
TIONS  
FUTURES  
LE  
DÉVELOP-  
PEMENT  
DURABLE  
C'EST  
L'AFFAIRE  
DE CHACUN

PENSEZ À  
FAIRE UNE  
SEULE  
ACTION  
POUR  
AMÉLIORER  
VOTRE  
ENVIRON-  
NEMENT  
PENDANT  
TOUTE  
L'ANNÉE ET  
INCITEZ LES  
AUTRES À  
LE FAIRE

Dans le cadre de la semaine de l'environnement, trois (3) groupes de la région s'unissent pour vous offrir cette belle journée.



Nous vous attendons en grand nombre !.

Le samedi 9 juin 2007 dès 9h00  
au Camp Dom Bosco  
Salaberry-de-Valleyfield (secteur Grande-Île)

## Journée plein air

**Activités extérieures** toute la journée : sorties d'observation d'oiseaux, sorties d'interprétation de la nature, chasse aux trésors, etc.)

**Activités intérieures** : kiosques de groupes de la région, de l'école de plongée, espace réservé pour des films tels que "Vue du Large", exposition de papillons, ateliers de récupération, sur les poissons, etc.

Invité spécial **David Marenger** ([Le Papillon Bleu](#)) sera sur place avec sa collection de papillons

Activité spéciale toute la journée avec **Archie Martin** et son groupe d'autochtones avec tipis, danses, dégustations, etc.

Surveillez les médias et notre page WEB  
([www.rocler.qc.ca/ziphsl](http://www.rocler.qc.ca/ziphsl))  
pour connaître l'horaire exact

**Pour informations : 450-371-2492**

**Passeport d'entrée : vos bouteilles et cannettes vides (consignées)**

## DES NOUVELLES DE LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE



par  
Danielle Glaude  
Sainte-Barbe

Le treizième Rapport biennal rédigé à l'intention des gouvernements du Canada, des États-Unis et des juridictions qui bordent les Grands Lacs en vertu de l'Accord relative à la qualité de l'eau des Grands Lacs de 1978 a été signé le 7 décembre 2006 par les commissaires dont M. Herb Gray.

Pendant des centaines d'années, des millions de personnes ont puisé de ces lacs une nourriture matérielle et spirituelle. Aujourd'hui, les résidents du bassin veulent savoir si leurs lacs inestimables – par leur qualité, leur volume et leur splendeur – seront là afin que d'autres générations en profitent tout comme ils l'ont fait.

Par rapport à la gestion d'autres systèmes d'eau douce dans le monde, notre intendance a été bonne, mais non exemplaire. Aujourd'hui, les Grands Lacs sont

**«Ce grand don de la nature s'accompagne d'une grande responsabilité.»**

Tom Barrett, maire de la ville de Milwaukee, à la conférence sur l'état de l'écosystème des grands Lacs, novembre 2006

moins pollués qu'ils ne l'étaient il y a quelques dizaines d'années, mais les déchets toxiques, les déchets d'origine humaine, animale et industrielle, ainsi que les produits pharmaceutiques et les substances aéroportées, continuent de les souiller. Le développement urbain qui se poursuit, les espèces envahissantes et les changements climatiques apportent d'autres problèmes.

L'avenir des Grands Lacs est incertain. Le temps est venu de prendre des engagements binationaux fermes et d'accélérer les interventions pour les restaurer et les protéger. Pour ce faire, de même que pour atteindre les objectifs de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs conclu entre les gouvernements des États-Unis et du Canada, il est essentiel de disposer d'un cadre de responsabilisation clair, puissant et viable.

***La Commission recommande donc que les deux gouvernements créent et appliquent un cadre de responsabilisation d'une solidité exceptionnelle pour le rétablissement et la protection des Grands Lacs.***

Dans ce 13<sup>e</sup> rapport, la Commission présente les éléments normalement attendus d'un cadre de responsabilisation efficace et

Nous vous invitons à ne pas manquer les chroniques bi-mensuelles qui paraissent dans le Journal Le Saint-François de Salaberry-de-Valleyfield.

Ces chroniques paraissent depuis déjà plusieurs années et vous permettent de suivre les différentes activités du Comité ZIP plus régulièrement.

Parfois ce sont des commentaires sur l'actualité environnementale ou des chroniques sur les autres groupes qui font des activités en lien avec le Saint-Laurent.

Ces chroniques sont rendues possibles grâce à la compagnie CEZinc, qui défraie les coûts associés à de telles parutions.

Merci !



CEZinc  
Au nom de la Société  
en commandite  
Revenu Noranda

En septembre 2006, le Comité ZIP faisait parvenir à la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, une demande pour un projet visant l'implantation d'une dizaine d'espèces de plantes aquatiques pour créer un marais d'environ 600 m<sup>2</sup>. Les milieux sont homogènes le long de la piste cyclable du canal de Beauharnois et le projet consistait à diversifier la végétation pouvant servir d'habitat pour la faune. Ce projet a malheureusement été refusé. Il faudrait expliquer pourquoi la végétation ne pousse pas à cet endroit... et personne ne le sait... étude en vue...

encourage vivement les gouvernements à présenter leur cadre préliminaire d'ici juin 2008. Elle recommande aussi que les deux gouvernements accélèrent leur examen de l'Accord pour que la présentation des résultats de l'examen coïncide avec celle du cadre de responsabilisation préliminaire.

### **La responsabilisation et l'Accord actuel**

Par responsabilisation on entend généralement l'obligation de rendre compte de la performance attendue ou convenue. La vérificatrice générale du Canada la définit comme étant une relation fondée sur l'obligation de faire la preuve du rendement, de l'examiner et d'en assumer la responsabilité, en fonction à la fois des résultats obtenus, d'après les attentes convenues, et des moyens employés.

Mise en œuvre efficacement, la responsabilisation fait porter les moyens d'action sur les buts finaux et fait en sorte que les promesses soient tenues et que les engagements soient honorés. Les meilleurs cadres de responsabilisation précisent des résultats mesurables, des moyens à prendre (par qui et pour quand), la façon de faire rapport et les conséquences de l'inaction. La responsabilisation favorise l'amélioration de la performance par l'apprentissage de ce qui marche et de ce qui ne marche pas. Ainsi conçue, la responsabilisation est essentielle pour réaliser des buts aussi complexes et importants que

le sont ceux de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. ...

Dans son rapport spécial en 2006 sur l'examen de l'Accord, la Commission a recommandé que les gouvernements recensent les moyens d'action nécessaires pour réaliser les buts de l'Accord et en établissent l'ordre de priorité, et précisent ensuite le responsable de chacun des moyens et la façon de coordonner le travail. La Commission a également recommandé que les gouvernements définissent des cibles mesurables, qu'ils utilisent des mesures courantes pour évaluer la performance et qu'ils établissent les délais d'exécution, ce qui permettrait d'effectuer un examen complet. Enfin, le plan devrait prévoir des dispositions pour la surveillance et l'évaluation, la présentation de rapports, évaluation et l'examen indépendants et la communication entre les organismes et avec le public. ...

... Compte tenu des préoccupations précitées, la Commission a recommandé qu'un Plan d'action binational soit élaboré séparément de l'Accord. Ce Plan d'action pourrait être mis à jour régulièrement suivant les rapports triennaux, puis faire l'objet d'un examen complet tous les 12 ans, en même temps que l'Accord. »...

... Dans nos démocraties, la population a un rôle essentiel à jouer dans toutes les questions d'intérêt public. La consultation publique sur les progrès accomplis dans la restauration de Grands Lacs peut permettre aux citoyens des deux pays de surveiller la performance des gouvernements et de formuler des observations éclairées à son sujet. Par une telle implication directe, les citoyens pourraient mieux participer et souscrire aux mesures

gouvernementales visant à restaurer et à protéger leurs Grands lacs.

### **Recommandation et engagements**

La Commission croit qu'elle, ainsi que d'autres entités a présenté des arguments de poids en faveur d'une accélération des progrès en vue de protéger, de rétablir et de conserver la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. Elle pense, par ailleurs, qu'une telle accélération dépend dans une très grande mesure de la création par les Parties et par d'autres paliers de gouvernement, oeuvrant de concert, de moyens par lesquels ils peuvent être tenus responsables des progrès accomplis pour atteindre les objectifs de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs. **La responsabilisation non équivoque est essentielle à l'efficacité de l'Accord.**

La Commission prend elle-même deux engagements. D'abord créer un groupe de travail à partir de ses groupes consultatifs des Grands Lacs et d'autres manifestement indépendant d'elle qui lui servira de ressource spéciale dans ses consultations avec les gouvernements au sujet du cadre de responsabilisation pratique et efficace. Ensuite, en collaboration avec les gouvernements et d'autres entités, convoquer à l'été 2008 un sommet sur la responsabilisation à l'égard des Grands lacs. Dans toutes ces consultations, la réalisation des objectifs de l'Accord constituera le but commun et unificateur. ... »

La Commission se réjouit d'être en partenariat de collaboration avec les

gouvernements en vue de protéger, de rétablir et de conserver la qualité de l'eau de nos Grands Lacs et d'assurer, pour les générations à venir, les utilisations bénéfiques de ces eaux magnifiques.

Source : 13<sup>e</sup> Rapport biennal sur la qualité de l'eau dans les grands lacs, décembre 2006, bureaux de la Commission Mixte Internationale, ISBN 1-894280-70-9

La fiche technique no 2 du PARE du lac Saint-François, « **Assainissement des eaux usées de la municipalité de Saint-Anicet** »,

a été mise à jour à l'automne 2006.

Un gros merci à Madame Denise St-Germain, conseillère à Saint-Anicet pour son travail de mise à jour.

Ceux et celles qui possèdent un cartable du PARE du lac Saint-François recevront sous peu une copie papier de la mise à jour.

Le colloque « La vie aquatique et les milieux humides : une question de survie » du 16 février 2007 fut un autre succès.

Au moins 120 personnes ont assisté à nos nombreuses présentations et discussions quoique avec la tempête qui nous est tombée dessus, certaines personnes qui s'étaient inscrites n'ont pu se rendre.

Les différentes présentations seront bientôt sur notre site internet afin que vous puissiez profiter, vous aussi, des distinctions entre les différentes réglementations gouvernementales.

Nous sommes toujours à la recherche de sujet d'intérêt pour nos soirées plénières.

Rappelons que ces soirées se déroulent en deux (2) temps : tout d'abord une conférence sur une problématique environnementale relative au fleuve Saint-Laurent et par la suite nous dressons un bilan de l'avancement des différentes fiches techniques des PARE.s du Comité ZIP.

Si vous avez une idée, dites-le nous et nous tenterons de trouver un conférencier sur le sujet.

## LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA FRAYÈRE EN EAUX VIVES DU CANAL DE BEAUHARNOIS

PARE du lac Saint-François fiche #18



Par  
Claire Lachance

En avril 2006, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent a été sollicité pour déposer un projet dans le cadre du Fonds pour les dommages à l'environnement d'Environnement Canada.

Nous avons préparé un projet d'amélioration de la seule frayère en eaux vives du canal de Beauharnois.

Le projet fut commencé officiellement en octobre 2006, pour tout ce qui est préparation. Environnement Illimité a été mandaté pour réaliser la conception d'un aménagement pour le poisson. Pour améliorer le substrat de la frayère et étant donné que plusieurs espèces frayent dans le secteur, la frayère en sera une multispécifique (fraie de meuniers noirs, chevaliers blancs et chevaliers rouges

confirmée, fraie de l'achigan à petite bouche reconnue).

En janvier, nous avons commencé à préparer notre demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, demande qui fut envoyée le 20 avril, malgré le fait que nous n'ayons pas encore reçu le certificat de non contravention de la municipalité.

Parallèlement à cette demande de CA, un rapport d'examen environnemental préalable a été réalisé par le Comité ZIP afin de permettre à Environnement Canada d'effectuer une évaluation environnementale. Le document est au registre canadien des évaluations environnementales sous le numéro 5027 sur le site de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale [www.acee.gc.ca](http://www.acee.gc.ca)

Un devis a été préparé par Les Consultants LBCD afin de nous permettre d'aller en appel d'offres auprès des entrepreneurs de la région. Une visite de chantier a eu lieu le 8 mai.



# SOUPER BÉNÉFICE 2007 au Camp Bosco

Encore une fois cette année, le Comité ZIP organise un souper bénéfique afin de recueillir des fonds nous permettant de poursuivre nos activités d'information et de concertation.

Monsieur Marc Besner a été à nouveau sollicité pour organiser un superbe méchoui. Amenez vos parents et amis !

La soirée se déroulera en trois (3) temps :



Tout d'abord, après avoir passé la journée avec nous dans le cadre de la journée plein air, David Marenger nous fera un court témoignage de son expérience et de son désir de voir le papillon bleu, rêve qui s'est réalisé. Rappelons que son histoire a inspiré le film « Le papillon bleu » que plusieurs d'entre vous ont certainement déjà vu.

Ensuite, nous aurons droit à une conférence du coloré André Bouthillier, président de la Coalition Eau Secours ! depuis 2002.

Rappelons que André Bouthillier est le fondateur de la Coalition montréalaise pour un débat public sur l'eau et le cofondateur de la Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau.



Nous terminerons la soirée avec un orchestre folklorique de six (6) musiciens des Loisirs folkloriques de Valleyfield.

RÉSERVEZ-VITE VOS BILLETS !!!  
450-371-2492

COÛT DU BILLET : 50\$  
(appelez-nous pour le prix  
pour enfants)



## DONS PLANIFIÉS

Avez-vous déjà pensé à faire un don planifié ?

Un don planifié c'est un don que vous planifiez de votre vivant, que ce soit un legs testamentaire, un legs par assurance-vie, une rente de bienfaisance ou d'une autre façon que vous aurez convenu avec votre notaire.

Tout organisme de bienfaisance enregistré à Revenu Canada comme organisme de charité peut recevoir un don régulier ou un don planifié.

Tout ce que vous avez à faire c'est d'en parler à votre notaire et à l'organisme auquel vous destinez votre don.

C'est un moyen original de s'assurer que votre argent profitera même après votre départ vers des cieux meilleurs.

Si vous désirez plus d'information, parlez-en à votre notaire ou venez chercher une brochure d'information au Comité ZIP.

POUR DEVENIR  
MEMBRE DU  
COMITÉ ZIP ET  
NE RIEN  
MANQUER DE  
NOS ACTIVITÉS,  
IL VOUS SUFFIT  
DE NOUS  
ENVOYER VOS  
COORDONNÉES  
AVEC UN  
CHÈQUE AU  
MONTANT DE  
LA COTISATION

Rappelons que  
pour les individus  
et les organismes à  
but non lucratif, il  
en coûte 10\$ par  
année tandis que  
pour les entreprises,  
les municipalités et  
les MRC il en coûte  
50\$.

Vous recevez alors  
tous les numéros du  
journal et êtes invité  
à toutes les soirées  
plénières de même  
qu'à l'assemblée  
générale annuelle.

Plus les gens vont  
nous supporter en  
devenant membre,  
plus nous serons  
efficaces pour  
réaliser la  
protection, la  
réhabilitation et la  
mise en valeur du  
fleuve  
Saint-Laurent.

Si vous avez le goût de faire un petit cadeau  
au fleuve Saint-Laurent,  
Il vous suffit de nous faire parvenir un don  
(en échange d'un reçu d'impôt pour 10\$ ou  
plus)

N.B. Les dons sont réservés pour des projets

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Pour devenir membre ou pour faire un don,  
retournez votre coupon avec paiement au  
Comité ZIP du Haut Saint-Laurent  
28 rue Saint-Paul, bureau 206  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 4A8